

Service Parcours et Participation Citoyenne
Direction jeunesse et solidarités



C LOISIRS

Dépôt des factures

Procédure à destination des associations

SEPTEMBRE 2025

ETAPE 1 – le conventionnement

- ▶ La signature de la convention constitue une étape préalable, prioritaire et obligatoire à toute démarche de facturation
- ▶ Dans le cadre de la mise en place du règlement général du dispositif *Cité Jeune*, adopté en conseil municipal le 25 juin 2025, **toutes les associations actuellement adhérentes au dispositif C LOISIRS devront renouveler leur convention pour l'année scolaire 2025-2026.**
- ▶ La convention devra être signée par le représentant légal de l'association ainsi que par le maire de la commune ou son représentant
- ▶ Les conventions seront reconduites tacitement, dans la limite d'une durée de **cinq ans**.
- ▶ Les conventions complétées et signées sont à retourner au **Service Parcours et Participation Citoyenne** :

Par mail : cloisirs@cherbourg.fr

Ou par voie postale : Commune de Cherbourg-en-Cotentin

Service parcours et participation citoyenne

13 rue Tour carrée

50100 Cherbourg en Cotentin

ETAPE 2 – la communication de vos numéros d'engagement

Une fois la convention signée par les deux parties :

- ▶ Les services de la Ville vous transmettront **deux numéros d'engagement** au format suivant :
 - ▶ **Pour l'année 2025** : **CP2025/XNUMERO/1** – à utiliser pour les factures émises de **septembre à décembre 2025**.
(Pour les associations déjà conventionnées en 2024-2025, ce numéro reste identique à celui utilisé entre janvier et août 2025.)
 - ▶ **Pour l'année 2026** : **CP2026/XNUMERO/1** – à utiliser pour les factures émises de **janvier au 3 juillet 2026** *(Ce numéro sera communiqué à partir de janvier 2026.)*
- ▶ Ces **numéros d'engagement doivent impérativement être renseignés** lors de tout dépôt de facture sur la plateforme **CHORUS PRO**.
- ▶ 📅 **La date limite de dépôt des factures pour l'année scolaire 2025-2026 est fixée au 3 juillet 2026**, dernier jour de l'année scolaire.

ETAPE 3 – renseigner sa facture

- ▶ Veuillez respecter les consignes suivantes lors de la saisie de votre facture :
- ▶ **Complétez l'ensemble des informations demandées** concernant votre association (nom, adresse, SIRET, etc.).
- ▶ **Indiquez le numéro d'engagement** communiqué par la Ville, correspondant à l'année de facturation concernée.
- ▶ **Renseignez avec précision tous les champs obligatoires** du formulaire.
- ▶ **Joignez à la facture les attestations de présence** des enfants bénéficiaires de l'action.

FACTURE en euros N°				
Ville de Cherbourg en Cotentin Dispositif C LOISIRS 10 place Napoléon BP607 50106 Cherbourg-en-Cotentin				
Nom de l'Association :				
Personne à contacter :				
N° SIRET :				
Adresse :				
Tel :				
Numéro d'engagement :				
C Loisirs				
Date :				
€				
Date	Nom et prénom de l'enfant	Activité	Tarif	Réduction ARS
				20,00 €
				20,00 €
				20,00 €
				20,00 €
				20,00 €
				20,00 €
				20,00 €
				20,00 €
				20,00 €
				20,00 €
				20,00 €
				20,00 €
RIB				
CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° COMPTE	DOMICILIATION	
IBAN				
MONTANT EN TOUTES LETTRES				
TOTAL				
Cachet/Signature				

ETAPE 4 – dépôt de votre facture sur le Portail CHORUS PRO

Avant de déposer votre facture, assurez-vous d'avoir réuni les éléments suivants :

- ▶ Avoir créé un compte utilisateur sur CHORUS PRO.
- ▶ Avoir renseigné votre fiche structure dans CHORUS PRO.
- ▶ Avoir enregistré votre facture au format PDF sur votre ordinateur.
- ▶ Disposer du numéro SIRET de la Ville de CEC : 20005684400018.
- ▶ Avoir reçu le numéro d'engagement communiqué par les services de la Ville.

Ressources utiles :

- ▶ **Accès au portail CHORUS PRO :**
<https://chorus-pro.gouv.fr/cpp/utilisateur?execution=elsl>
- ▶ **Tutoriel vidéo pour l'utilisation de CHORUS PRO :**
<https://www.youtube.com/watch?v=zLUAFnjHp-8>

▶ **ATTENTION :**

Conformément à l'ordonnance n° 2014-697 du 26 juin 2014 relative à la facturation électronique, ainsi qu'à l'article 4 du décret n° 2016-1478 du 2 novembre 2016, le dépôt de factures papier n'est plus autorisé. Seul le dépôt dématérialisé via la plateforme CHORUS PRO est désormais accepté

Informations diverses

Une question sur le dispositif C LOISIRS ?

Service Parcours et participation
citoyenne

13 rue Tour Carrée

50100 Cherbourg En Cotentin

cloisirs@cherbourg.fr

A noter pour CHORUS

Numéro de SIRET de la ville :

20005684400018